



LE GUIDE ULTIME DU PERMIS DE CONDUIRE

*Toutes les astuces et techniques pour obtenir
son permis du 1er coup !*





Aujourd'hui, le permis de conduire représente un sésame pour l'avenir professionnel et l'insertion sociale des jeunes. Il est donc primordial de se former dans des bonnes conditions et obtenir le fameux titre sans perdre son temps.

Comme vous vous en doutez réussir le permis de conduire n'est pas le fruit du hasard ou de la chance.

Obtenir son code de la route puis son permis de conduire implique de s'entraîner et de se préparer aux examens comme il se doit. Nous avons créé ce guide pour vous aider à comprendre et à appréhender le déroulement de la formation et des examens mais aussi vous apporter les clés de la réussite au code de la route et au permis de conduire.

De l'inscription à l'obtention du permis définitif, vous saurez tout sur le permis de conduire.

SOMMAIRE

Mes démarches	5
Inscription et ANTS	6
Choisir la bonne auto-école et éviter les arnaques au permis de conduire.....	8
Financer son permis de conduire	10
Règlement en plusieurs fois	11
CPF	11
Pôle Emploi	11
Permis à 1€/jour	12
Aide aux apprentis.....	12
Mairie et département.....	12
Ma formation au code de la route	13
Comprendre les séries et les outils	14
Révision et entraînement.....	14
Les outils pédagogiques.....	14
Les thèmes du code de la route	15
La régularité, c'est la clé.....	16
Bien comprendre la question	16
Apprenez à analyser les images de série du code de la route	16
Identifiez vos difficultés.....	16
Prenez le temps de répondre.....	17
Concentrez-vous sur la question en cours.....	17
Tout apprendre !.....	17
Ne cherchez pas la question piège.....	17
Mon examen théorique ETG	18
Démarches administratives et inscription.....	19
Choisir son centre d'examen	19
Coût de l'examen	20
Maîtrisez votre stress le jour J.....	20
Présentation à l'examen	20
Règles de l'examen	20
Le matériel.....	20
Le déroulement.....	21
Les questions à l'examen	21

Les résultats.....21

Ma formation conduite 22

Vos supports pédagogiques23

Une formation structurée23

Choisir sa formation à la conduite 24

Formation traditionnelle ou accélérée : pour quelle formation opter ? 24

L'apprentissage de la conduite25

Mon examen pratique 28

Préparez votre examen.....29

La grille d'évaluation..... 29

Le déroulement de l'examen 30

Les fautes éliminatoires33

Le résultat..... 34

Après ma réussite 35

Le permis provisoire36

Edition définitive du permis36

Le permis probatoire.....37

La formation post permis 38



01 MES DÉMARCHES





Que vous choisissiez d'obtenir votre permis de conduire en auto-école ou en candidat libre, la première étape est d'effectuer certaines démarches administratives qui vous permettront d'être inscrit auprès des services compétents et ainsi de pouvoir passer vos examens. Si vous choisissez de vous inscrire en auto-école, vous n'aurez pas à vous préoccuper de ces formalités. Le secrétariat de votre auto-école vous demandera des documents et se chargera d'effectuer les démarches. Si vous décidez de passer le permis de conduire en candidat libre, vous devrez effectuer les démarches de vous-même. Pour vous accompagner dans cette étape, nous expliquons la marche à suivre.

Inscription et ANTS

Pour votre permis de conduire, vous devez constituer un dossier et vous inscrire auprès de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) afin d'obtenir votre NEPH.



Qu'est ce que le NEPH ?

Le NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé) est votre numéro de candidat aux épreuves du permis de conduire. Ce numéro est attribué par la préfecture de votre département.

Il va vous accompagner durant toute votre formation du permis de conduire. Sans ce numéro, vous ne pourrez pas vous présenter aux épreuves du permis.



Optez pour la tranquillité !

Pour vous inscrire et obtenir votre numéro NEPH, INRI'S Formations vous propose un service simple et pratique, l'Inscription ANTS.

En optant pour notre service Inscription ANTS, vous vous déchargez complètement des formalités administratives qui peuvent vous effrayer. Des professionnels réalisent ces démarches pour vous et vous pouvez vous concentrer sur votre formation.

Les pièces à fournir

Vous devez fournir certains documents pour constituer votre dossier de première demande de permis de conduire. Que vous soyez inscrit en auto-école ou en candidat libre, les mêmes documents vous sont demandés. Voici la liste :

- Une photocopie d'une pièce d'identité recto verso (carte d'identité, passeport)
- Une photocopie d'une pièce d'identité recto verso du parent pour les élèves mineurs (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (Facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition, ou quittance de loyer).

[Découvrez la liste des pièces acceptées >](#)

- Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS »
- Un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans ou à défaut de l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption
- Une attestation de recensement

Pour les candidats soumis à un avis médical (véhicule aménagé et/ou atteint d'une affection et/ou d'un handicap et/ou titulaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire), une pièce à fournir supplémentaire est attendue :

- Une photocopie de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé

Attention, cette liste ne correspond pas aux demandes de renouvellement ou de nouveaux permis suite à une annulation ou une invalidation.



Qu'est-ce qu'une E-photo ?

Une E-photo est une photo au format numérique. Ce service de photo dématérialisée accompagné de votre signature, conforme à la norme ISO/IEC 19794-s : 2005, vous permettra d'effectuer votre demande de permis en ligne.

Votre photo et votre signature sont transférées sur un serveur sécurisé. Vous obtenez un code photo numérique composé de 22 chiffres et lettres. Ce code vous sera demandé lors de votre demande de permis de conduire sur le portail ANTS.

La saisie de ce numéro E-photo au cours de cette démarche permet d'intégrer votre photo d'identité et votre signature dans votre dossier de demande de permis de conduire.



Choisir la bonne auto-école et éviter les arnaques au permis de conduire

Trouver la bonne auto-école pour passer son permis de conduire n'est pas toujours facile. Beaucoup de jeunes sont dans la même situation que vous. On a tendance à aller dans l'auto-école la plus proche de chez soi, sans réfléchir. Cependant, il y a tout de même certains éléments à prendre en compte avant de s'inscrire et s'engager dans une formation qui représente un certain investissement.

Ne choisissez pas une auto-école au hasard. Choisir une auto-école de qualité, c'est s'approcher de la réussite de votre permis de conduire dès les premiers instants ! Pour vous garantir un enseignement de qualité mieux vaut contrôler quelques points :



Un agrément obligatoire

Le premier point à vérifier est la présence d'un numéro d'agrément. Cet agrément, délivré par la préfecture garantit qu'un certain nombre d'obligations sont respectées (taille des locaux, nombre d'élèves maximum au regard du nombre d'enseignants, etc.).



Les taux de réussite

Le taux de réussite est un indicateur de la qualité de l'enseignement dispensé, mais à condition de comparer les auto-écoles situées dans la même zone géographique. Attention, pour maintenir un taux de réussite très élevé, il arrive que certaines auto-écoles forcent leurs élèves à prendre un très grand nombre d'heures de leçons, d'autres incitent leurs élèves les plus mauvais à passer l'épreuve pratique en candidat libre, voire refusent de prendre en charge certains candidats. Il est donc important de vérifier le taux de réussite, mais sans en faire l'unique critère de sélection d'une auto-école.



Des tarifs variés

Les tarifs des écoles de conduite sont libres et peuvent varier sensiblement d'un établissement à l'autre. Légalement, les auto-écoles sont tenues d'afficher en vitrine le prix de leur forfait le plus pratiqué (en général, 20 heures). Cependant, méfiez-vous des prix attractifs affichés en vitrine. Prenez le temps de connaître le détail des prestations incluses dans ces forfaits et prêtez attention aux astérisques ainsi qu'aux clauses dissimulées.



Les pièges à éviter

La durée de validité des forfaits est parfois trop courte. Vérifiez qu'elle soit au minimum de 6 mois. Passé ce délai de validité du contrat, vous devrez payer des frais, voire renouveler intégralement votre contrat.

L'heure d'évaluation de départ est obligatoire. Elle va vous permettre de déterminer le

nombre d'heures nécessaires et la qualité de l'enseignement. Ne signez pas un contrat avant d'avoir passé votre évaluation de départ. Elle ne représente aucun engagement, vous êtes libre de changer d'auto-école à son issue.

La facturation de prestations inutiles. Par exemple, l'accompagnement à l'examen du code si vous devez vous y rendre seul.

Les questions à (se) poser

- Vous sentez-vous à l'aise dans les locaux de l'école de conduite ? Vous allez y passer de nombreuses heures lors de votre apprentissage, c'est donc un critère important !
- Si lors de votre passage à l'auto-école, vous allez rencontrer un(e) secrétaire. Il (elle) doit être capable de répondre à vos questions, être à votre écoute et vous présenter la formation qui vous correspond dans sa globalité. Demandez à voir votre moniteur : vous devez également être à l'aise avec cette personne.
- Vérifiez les horaires d'ouverture de l'établissement, les horaires de conduite : ils doivent être compatibles avec vos disponibilités.
- Concernant l'apprentissage de la conduite, demandez combien d'heures de cours par semaine il est possible de réaliser. Un enseignement trop étalé dans le temps rend l'apprentissage plus long et difficile.
- Les leçons de conduite sont-elles individuelles ou collectives ? Un élève est-il toujours suivi par le même moniteur ? Certaines pratiques peuvent vous déstabiliser lors de votre apprentissage.
- Quels sont les délais moyens de présentation au code et à l'épreuve de conduite ?
- Quelles sont les modalités et facilités de paiement proposées par l'auto-école ? La formation représentant un certain coût, il est important de connaître vos possibilités pour le paiement de votre formation.
- Quels sont les véhicules utilisés pour l'apprentissage ? Les écoles de conduite doivent utiliser des voitures récentes (mises en circulation depuis moins de 6 ans).

02

FINANCER SON PERMIS DE CONDUIRE





Le permis de conduire représente un budget important. Mais savez-vous qu'il existe des solutions pour vous aider à financer votre permis de conduire ? Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour vous aider à payer votre formation. Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de certaines aides. Pour enfin vous permettre d'accéder à la mobilité, on vous explique tout à ce sujet.

Règlement en plusieurs fois

Tout d'abord, sachez que la majorité des auto-écoles vous donneront la possibilité de régler votre formation en plusieurs fois. Donc n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat pour connaître leurs facilités de paiement.

CPF

Vous avez la possibilité de financer votre formation au permis de conduire avec votre CPF. Qu'est-ce que le CPF ?

Le Compte Professionnel de Formation (CPF), anciennement DIF, est un compte qui permet aux actifs (salariés ou demandeurs d'emploi) de se former tout au long de leur carrière professionnelle. Ce compte est crédité en crédit de formation à raison de 500€ / an pour un salarié à temps plein.

Vous pouvez donc utiliser votre crédit de formation pour votre permis de conduire.

Avec INRI'S Formations, vous pouvez vous former au permis de conduire grâce au CPF. Pour connaître votre éligibilité, notre service client se tient à votre disposition :

[Cliquez ici pour prendre rendez-vous >](#)

Pôle Emploi

Pour aider les bénéficiaires dans leurs projets de reprise d'un emploi, le Pôle Emploi a mis en place un dispositif d'aide financière à l'obtention du permis B.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez prétendre à cette aide. Soumise à certains critères, cette aide financière d'un montant forfaitaire maximum de 1200€ est versée au bénéficiaire en fonction de l'avancement de sa formation.



Permis à 1€/jour

Le permis à 1€ est un prêt dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat pour vous faciliter l'accès à la formation du permis. Ce dispositif est destiné aux jeunes de 15 à 25 ans. Vous pouvez prétendre à un prêt de 600, 800, 1000 ou 1200 €.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez choisir une auto-école partenaire de cette opération. Vous devrez ensuite vous rapprocher d'un établissement bancaire pour solliciter votre prêt. Aucun frais de dossier, ni intérêts ne sont appliqués dans le cadre de ce dispositif. Chaque mois, vous devrez rembourser votre prêt d'un montant de 30€ (ce qui correspond à un euro par jour).



Aide aux apprentis

Depuis Janvier 2019, l'Etat attribue une aide financière aux apprentis pour leur formation au permis de conduire. Ainsi, les étudiants en contrat d'apprentissage peuvent bénéficier d'une aide de 500€ pour financer leur permis.



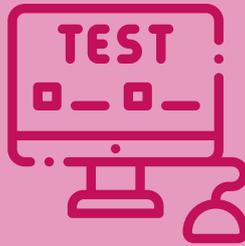
Mairie et département

Certains départements et mairies proposent des aides à leurs résidents pour financer toute ou partie de leur formation au permis suivant plusieurs critères. Des communes ont, par exemple, mis en place des "bourses au permis" et financent en partie la formation contre certains services (heures de bénévolat, participation à des opérations de sensibilisation etc.). Ce type d'aide n'est pas national et varie selon les budgets et les dispositifs mis en place localement. Donc renseignez-vous auprès de votre mairie !

03

MA FORMATION AU CODE DE LA ROUTE





Comprendre les séries et les outils

Les séries du code de la route sont établies sous forme de QCM. Vous pouvez avoir jusqu'à 4 propositions de réponses. Il est possible d'avoir à valider jusqu'à 3 bonnes réponses. Attention si la bonne réponse est B, C, D et que vous ne répondez que B et C, ce sera compté comme faux car votre réponse est incomplète. L'examen officiel se déroule sur tablette tactile, donc faites attention, une fausse manipulation est vite arrivée et peut vous coûter une faute. Vous serez également munis d'un casque audio. Chaque candidat a une série de questions différentes.



Révision et entraînement

Pour bien préparer son examen du code de la route, il est important d'aborder et maîtriser tous les thèmes du code de la route. Prenez le temps d'étudier les thèmes un par un. Nous vous conseillons de vous consacrer à un seul thème à la fois jusqu'à ce que vous le maîtrisiez. Une fois que vous connaissez et que vous vous sentez à l'aise avec toutes les notions liées à une thématique, passez à une autre. Effectuer des séries de tests jusqu'à que vos résultats soient satisfaisants. Multiplier les tests va vous permettre de découvrir de nombreuses questions. Ainsi, plus vous aurez fait de séries de tests, plus vous aurez des chances de tomber sur des questions similaires lors de l'examen. Ne négligez pas les corrections, elles vous permettront de comprendre vos erreurs et de ne pas les refaire. Vous pouvez également évaluer votre niveau grâce à des examens blancs. Le secret est d'être régulier dans vos révisions et de ne marquer de gros temps d'arrêt dans votre apprentissage sous peine d'oublier ce que vous avez appris et de devoir repartir à zéro.



Les outils pédagogiques

Un accès au code en ligne et séries en salle de code :
Pour vous former au code de la route, vous disposez de différentes méthodes :

- L'accès code en ligne : il regroupe le livre du code de la route en version numérique et en plus de nombreuses séries de test pour vous entraîner. Vous pouvez également effectuer des examens blancs et suivre votre évolution grâce à des statistiques. Il s'agit du support le plus

flexible pour vos révisions car vous pouvez vous former sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur où et quand vous le souhaitez.

- Les séries de tests en salle de code : toutes les auto-écoles physiques disposent d'une salle de code et proposent des séries de tests pour s'entraîner et se former. Certaines organisent même des stages code intensif en quelques jours. Le réseau INRI'S, spécialiste en stages permis accélérés propose des stages code en 2 jours. Animé par un moniteur qui vous présente chaque thème du code de la route, il répond aux questions des élèves et s'assure de la bonne compréhension de chacun. L'avantage, à la fin du stage accéléré, vous disposez de toutes les connaissances du code de la route et êtes prêt pour l'examen.



Les thèmes du code de la route

Le code de la route est subdivisé en 9 thématiques. Vous devez maîtriser chacune d'elles pour pouvoir réussir votre examen théorique. Voici les différents thèmes :

1- Le conducteur : ce thème traite des notions liées à maîtrise du véhicule et à l'état du conducteur. Vous abordez également les différents dangers pouvant altérer la conduite d'un usager.

2- Les autres usagers : ce thème aborde les règles de circulation. Il vous explique comment s'effectue le partage de la chaussée. Vous y découvrez les autres usagers de la route et les règles adaptées aux différentes zones de circulation.

3- Responsabilité (réglementation et divers, porter secours) : à travers ce thème, vous découvrez les responsabilités que vous aurez en tant que conducteur liées à votre véhicule et à l'administration. Vous abordez également les différents types d'infractions et les sanctions. Ce thème vous permet d'apprendre ou de revoir les notions de premiers secours, c'est-à-dire le comportement à adopter en situation d'urgence.

4- Éléments mécaniques et sécurité : ce thème traite de la mécanique mais également de l'entretien du véhicule. Vous abordez en détail les différents équipements d'un véhicule (éléments du tableau de bord, feux, pneumatiques, etc...).

5- Équipements de sécurité des véhicules : cette thématique vous permet de connaître les différents systèmes et équipements d'aide à la conduite (GPS, ABS, régulateur etc.) et les règles de sécurité liées aux autres occupants d'un véhicule. Afin d'assurer un voyage dans les meilleures conditions, il y a certaines règles à respecter concernant l'installation des passagers adultes ou enfants dans une voiture.

6- Précautions à l'égard des occupants d'un véhicule : ce thème aborde les différents systèmes de sécurité qui équipent un véhicule ainsi que les règles à respecter pour s'installer au poste de conduite.

7- Les règles de circulation routière : il s'agit du thème le plus important car il renferme toutes les notions liées à la signalisation, la vitesse, les intersections, les croisements, dépassements et stationnements. En fait, il s'agit de toutes les règles que vous, en tant que futur conducteur, devrez maîtriser en conduite réelle.

8- La route : vous découvrez les différentes notions liées à la position, la visibilité et les conditions d'utilisation de la chaussée.

9- L'environnement : ce dernier thème traite de l'environnement et l'impact que la conduite a sur la planète. Vous abordez les gestes que chaque conducteur peut effectuer pour limiter son impact environnemental.



La régularité, c'est la clé

Soyez régulier dans votre apprentissage. Gardez votre objectif en tête et ne perdez pas votre motivation. Entraînez-vous de façon régulière, un peu tous les jours idéalement (selon vos disponibilités et la deadline que vous vous êtes fixée). Sinon, vous risquez d'oublier et de réapprendre des notions que vous avez déjà vues, votre progression ne sera pas celle que vous avez imaginée au départ.



Bien comprendre la question

Vous devez apprivoiser le vocabulaire utilisé dans les questions et les réponses proposées, quitte à les relire plusieurs fois.

Méfiez-vous de l'utilisation du "je peux" qui suggère une possibilité et "je dois" qui suggère une obligation.

Exemple : Le feu de l'intersection est rouge :

A) Je peux m'arrêter

B) Je dois m'arrêter

La bonne réponse est la B car "je dois" traduit une obligation.



Apprenez à analyser les images de série du code de la route

Vous devez organiser votre regard face au photo et vidéo de code de la route en 6 étapes :

1- Lire la question.

2- Adopter une vision large pour visualiser l'environnement et se situer : hors / en agglomération, jour / nuit, intempérie (pluie, neige...), piétons.

3- Identifier la signalisation verticale : panneaux et feux.

4- Identifier la signalisation horizontale : marquage au sol.

5- Contrôler les rétroviseurs intérieur et extérieur : examiner les éléments visibles dans les rétroviseurs, exemple: véhicule, marquage au sol, etc...

6- Et enfin, lire les propositions de réponses



Identifiez vos difficultés

Suivez votre progression grâce aux statistiques et identifiez vos points faibles pour les

retravailler. Travailler vos points faibles. N'hésitez pas à noter vos erreurs à l'issue des séries d'entraînement et des examens blancs. Cela vous permettra d'identifier facilement les points et les thèmes à revoir. Avec cette méthode, vous ne ferez plus les mêmes erreurs et allez progresser rapidement.



Prenez le temps de répondre

Vous avez 20 secondes pour répondre à chaque question. Nous vous conseillons donc d'utiliser ce temps et ne pas vous précipiter à répondre. Prenez le temps de tout analyser et de bien comprendre la question et les réponses proposées. Vous serez ainsi plus sûr de votre choix de réponse et minimiserez le risque d'erreur d'inattention.



Concentrez-vous sur la question en cours

Ne pensez plus à la question précédente, concentrez toute votre attention sur l'image et la question actuelle.

Ne faites pas de pronostic et de calculs savants sur votre nombre de fautes potentielles : "Je pense que j'ai eu faux à la question 23, j'ai bon à la question 24 donc j'ai encore une marge d'erreur de 4 fautes". Ne vous avancez pas sur le résultat, tout le monde sait que, comme pour tout examen, ses propres pronostics sont trop incertains et parfois pas très justes. Concentrez vous au maximum sur chaque question, vous saurez bien assez tôt le résultat.



Tout apprendre !

Vous devez apprendre et réviser le code de la route dans son intégralité. Ne pensez pas "ça ne tombera pas le jour de l'examen". Nous vous conseillons donc de ne faire l'impasse sur aucun thème du code de la route et de maîtriser toutes les notions du code.



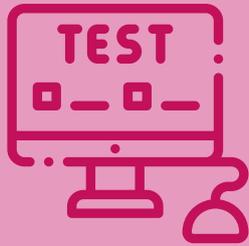
Ne cherchez pas la question piège

Lors de vos entraînements et surtout le jour de l'examen, certaines questions peuvent vous paraître simples, trop simples... Mais ne cherchez pas de piège ! Ne vous compliquez pas la tâche, vous risquez de vous piéger tout seul... Répondez selon les règles du code de la route, tout simplement :))

04

MON EXAMEN THÉORIQUE ETC





Démarches administratives et inscription

Comme expliqué précédemment, pour passer l'examen officiel du code de la route, vous devez au préalable avoir obtenu votre NEPH.

Une fois votre NEPH en poche, vous pouvez vous inscrire à une session d'examen du code de la route. Vous pouvez passer par votre auto-école ou vous présenter en candidat libre. L'inscription est rapide et les sessions proposées sont nombreuses, à vous de faire votre choix.



Choisir son centre d'examen

Depuis 2016, l'examen du code de la route a été privatisé. Autrefois dans des centres administratifs, ce sont désormais des centres d'examen privés qui accueillent les candidats au permis de conduire.

Cette mesure a été adoptée dans le but faciliter l'accès et réduire les délais d'attente du passage de l'examen du code de route.

Ainsi, plusieurs opérateurs vous proposent de passer l'examen du code de la route :

La Poste

SGS (Objectif Code)

Bureau Veritas (Code'n Go)

Dekra (Le Code by Dekra)

Pointcode

Ces opérateurs privés ont été agréés par l'Etat.

Aujourd'hui, près de 1500 centres d'examen sont disponibles en France pour accueillir les candidats.

Sachez que même s'il existe différents opérateurs privés proposant l'examen du code, il s'agit d'un examen officiel, les questions sont donc issues d'une même et unique banque de questions officielles fournies par l'Etat et les conditions de l'épreuve sont identiques dans tous les centres d'examen.

Trouvez un centre d'examen près de chez vous et inscrivez-vous en quelques clics depuis notre interface INRI'S Online spécialement dédiée aux élèves.

Coût de l'examen

Passer l'examen du code a un coût. Vous devrez régler 30€ directement au centre d'examen pour un passage de l'épreuve. Cette somme a été fixée par le gouvernement, vous payerez donc 30€ peu importe le centre choisi, votre localité ou votre date d'examen. C'est un tarif unique et national.

Pour vous inscrire à l'examen, vous pouvez faire appel à votre auto-école ou le faire vous même.

Chaque opérateur privé possède sa propre plateforme de réservation.

Vous pouvez donc effectuer votre réservation en ligne et choisir le créneau horaire qui vous convient.

Maîtrisez votre stress le jour J

Pour éviter les moments de panique et les montées de stress le jour de l'examen, préparez-vous la veille.

J-1 : Préparez votre convocation, votre pièce d'identité, checkez votre trajet jusqu'au centre d'examen à l'avance et prévoyez de partir à l'avance (juste au cas où... pour anticiper un imprévu durant le trajet ;)), ajoutez à cela une bonne nuit de sommeil.

Et là, vous avez tout pour réussir !

Durant l'examen, si vous sentez que le stress prend le dessus, pensez à respirer : prenez de grandes inspirations puis expirez lentement (à répéter 3 à 4 fois). Cet exercice de ventilation permet de mieux oxygéner le cerveau et de vous apaiser.

Présentation à l'examen

Le jour J, vous devez vous présenter au centre d'examen 15 à 30 minutes avant le début de la session, muni d'une pièce d'identité (française, titre de séjour, ou pièce européenne) valide (non abîmée) et de votre convocation.

Règles de l'examen

Le déroulement de l'épreuve est soumis au « Règlement de l'examen théorique général du permis de conduire » émis par le Ministère de l'Intérieur.

Pendant la durée de l'épreuve :

Aucune communication entre les candidats ou entre le candidat et une tierce personne autre que l'examineur n'est autorisée;

Aucune aide extérieure n'est autorisée;

Aucun document ne pourra être utilisé par les candidats;

Tous les objets électroniques appartenant au candidat devront être éteints et stockés dans les casiers consignes, ou autres matériels prévus à cet effet.

Le matériel

Finis le boîtier de réponse et le grand écran ! L'examen se déroule désormais sur une tablette tactile individuelle avec un casque audio ou des écouteurs.

Chaque candidat à une série différente donc ce n'est pas la peine de jeter un coup d'œil au

voisin, il n'aura pas les mêmes questions que vous ;))



Le déroulement

L'épreuve dure environ 30 minutes. Durant l'épreuve, vous devez répondre à une série de 40 questions de code de la route sur forme de QCM (question à choix multiple). C'est-à-dire qu'il y a au minimum une bonne réponse et une réponse fausse.

Il peut y avoir plusieurs bonnes réponses mais toujours une réponse fausse.

Vous devrez choisir la ou les bonnes réponses. Attention, si votre réponse n'est pas complète, elle sera comptée comme fausse. Par exemple, parmi un choix de réponse A, B, C, D, si les bonnes réponses sont A, C et D, vous devez avoir coché ces 3 réponses pour que cela soit juste et compté comme bon.

Pour chaque question, vous avez 20 secondes pour répondre, vous pouvez cocher et décocher des réponses autant de fois que vous le voulez durant ce laps de temps.

Vous pouvez effectuer jusqu'à 5 fautes.

Votre score final doit être au minimum de 35 bonnes réponses sur 40 pour réussir votre code de la route.



Les questions à l'examen

Durant l'examen toutes les thématiques du code de la route seront abordées, c'est-à-dire qu'il y aura des questions sur tous les thèmes. Les questions sont aléatoires mais sont réparties de la façon suivante :

Les règles de circulation : 4 questions

Le conducteur : 10 questions

La route : 4 questions

Les autres usagers de la route : 5 questions

Responsabilité (réglementation, divers et porter secours) : 4 questions

Précautions à l'égard des occupants d'un véhicule : 3 questions

Éléments mécaniques et sécurité : 4 questions

Équipements de sécurité : 3 questions

L'environnement : 3 questions

Donc, ne faites pas l'impasse sur un thème lors de votre apprentissage. Ils sont tous importants pour votre examen, mais également pour votre formation à la conduite par la suite.



Les résultats

Une fois l'examen passé, vous attendez les résultats ! Ne vous inquiétez pas, ils arrivent vite. Ils seront communiqués par mail entre 1 et 48 heures après votre examen selon le centre d'examen choisi.

Si vous passez par une auto-école, c'est votre auto-école qui recevra les résultats et vous les communiquera dès réception.

Si vous passez l'examen en candidat libre, vous recevrez le résultat directement dans votre boîte mail.

05

MA FORMATION CONDUITE





Vos supports pédagogiques

Le livret d'apprentissage à la conduite est un petit cahier qui vous sera fourni par l'auto-école suite à votre inscription. Ce livret d'apprentissage va vous suivre tout au long de votre formation. Il est obligatoire et il devra vous accompagner durant toutes vos leçons de conduite, sans quoi votre moniteur peut vous refuser.

Le livret d'apprentissage regroupe l'ensemble des compétences que vous devez acquérir au cours de votre formation. Il va vous guider durant votre apprentissage et vous permettre de savoir où vous vous situez.

Ce livret contient notamment:

- un calendrier de formation
- les compétences à valider
- l'examen et les bilans de compétences

Votre moniteur le complète après chaque leçon et valide les compétences acquises et note les points à améliorer. Ce livret vous permet d'avoir un suivi détaillé de votre formation.

Une formation structurée

Depuis le 1er Juillet 2014, toutes les formations à la conduite peu importe la catégorie de permis (A, B, C, D) s'articulent autour d'un socle commun, le REMC.

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) est le programme de formation officiel sur lequel les professionnels de la formation à la conduite s'appuient pour enseigner la conduite.

Ce référentiel s'articule autour de 4 grands axes nommés compétences. Vous devrez valider ces compétences au cours de votre apprentissage.

Cette approche par compétences fait référence à la matrice GDE (Goals for Drivers' Education) qui organise l'apprentissage par niveaux.



Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence, c'est la mobilisation et la mise en œuvre de plusieurs connaissances dans une situation ou un contexte précis.

Voici les 4 compétences globales de vous devrez maîtriser :

1. Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
2. Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
3. Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
4. Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives

Choisir sa formation à la conduite

Formation traditionnelle ou accélérée ? Boîte manuelle ou automatique ?

Différents choix de formation s'offrent à vous pour votre apprentissage de la conduite. Pour choisir la formation qui vous correspond, vous devez identifier vos besoins.



Boîte manuelle ou automatique : Quelles différences ?

Les principales différences sont la boîte de vitesse et les pédales :

- La boîte manuelle vous permet de conduire en passant les vitesses une par une, vous rendant totalement libre et la maîtrise totale de votre voiture.

Vous disposez de trois pédales sur une voiture à boîte de vitesse manuelle (ou mécanique) : la pédale d'embrayage, la pédale de frein et la pédale d'accélérateur.

L'avantage : vous avez une meilleure maîtrise de votre conduite.

- La boîte automatique, quant à elle, vous permet de conduire sans vous soucier du passage de vitesse : un bon moyen de vous concentrer sur tous les comportements des autres conducteurs et sur l'environnement.

Vous disposez de deux pédales sur une voiture à boîte de vitesse automatique : la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. La pédale d'embrayage n'est pas présente puisque les vitesses passent toutes seules.

L'avantage : la conduite est plus facile et plus souple.



Formation traditionnelle ou accélérée : pour quelle formation opter ?



La formation traditionnelle :

Elle correspond à une formation classique en auto-école qui s'étend en moyenne entre 6 à 8 mois. Elle s'adresse aux personnes qui ont le temps de se former.

Vous planifiez vos heures de conduite en fonction de vos disponibilités avec le secrétariat de votre auto-école et votre moniteur. Vous pouvez réserver en moyenne une à trois leçons par semaine.



La formation accélérée :



Pour commencer, qu'est-ce qu'un stage permis accéléré ?

C'est un apprentissage intensif sur une courte durée qui vous permet d'apprendre en quelques jours le code de la route et/ou la manipulation d'un véhicule.

Durant chaque stage accéléré, la formation est dispensée par un moniteur unique qui vous est dédié. Il suit votre progression du début à la fin, et utilise sa pédagogie et son expérience pour vous apporter toutes les clés de la réussite au permis de conduire.

Le plan de formation reste le même que pour une formation traditionnelle, seule la méthode change.



Quels sont les avantages ?

- Une assimilation plus rapide
- Aucune perte d'informations et des bons gestes entre 2 leçons
- Une motivation qui reste à 100% avec un seul objectif en vue : le permis !
- Une concentration maximum sur une courte durée
- Pas d'attente entre 2 leçons
- Un suivi optimal par votre moniteur tout au long du stage
- Une date d'examen en priorité

L'apprentissage de la conduite

Durant votre apprentissage, votre moniteur va vous former aux bons gestes de la conduite. Son objectif est de vous enseigner la conduite en respectant les règles du code de la route, vous sensibiliser aux notions de la sécurité routière et bien sûr vous accompagner jusqu'à votre réussite au permis de conduire.

Sachez que toutes les notions que votre moniteur va vous enseigner sont des critères qui seront évalués lors de l'examen pratique du permis de conduire. Donc dès le début de votre formation, tâchez à bien appliquer ses instructions, cela vous permettra de vous former à la conduite dans les meilleures conditions et de mettre toutes les chances de votre côté le jour J.

1. Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord

Pour bien commencer une leçon de conduite, il est primordial de vous installer au poste de conduite dans les règles avant de démarrer le véhicule. Vous devez vous installer de façon à avoir une position de conduite optimale :

- réglez la distance entre le siège et les pédales : vous devez atteindre facilement les pédales.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'embrayage, votre jambe gauche ne doit pas être complètement tendue mais légèrement fléchie.

- réglez l'inclinaison du siège : vous devez avoir une bonne vision de la route. En tenant le volant, vos bras doivent être légèrement fléchis de manière à le manipuler et atteindre les commandes facilement.

- réglez les rétroviseurs intérieur et extérieur : vous devez avoir le meilleur champ de vision possible. Ils doivent être réglés de manière à bien voir ce qu'il se passe le long de la voiture ainsi qu'à l'arrière.

- bouclez votre ceinture de sécurité et vérifiez que tous les occupants du véhicule aient également attaché leur ceinture.

2. Connaître et utiliser les commandes

Vous devez connaître et être capable de maîtriser votre véhicule. De la mécanique au tableau de bord, vous devez être en mesure de faire fonctionner votre véhicule et ce dans toutes les situations. Ainsi, votre formateur s'assurera que vous savez utiliser les commandes du véhicule (feux, essuie-glace, chauffage, dégivrant, etc.) en vous demandant régulièrement des manipulations durant vos leçons. Cela vous aidera à vous familiariser avec les commandes de l'habitacle.

3. Prendre l'information

Vous devez être capable d'observer l'environnement qui vous entoure et de l'analyser afin d'adapter votre conduite.

La signalisation, la météo, la présence d'autres véhicules ou de piétons sont autant d'éléments à prendre en compte.

Il est donc impératif d'avoir une vision large et d'effectuer vos contrôles afin d'obtenir un maximum d'informations sur ce qui vous entoure.

4. Adapter son allure aux circonstances

En tant que conducteur, vous devez savoir adapter votre vitesse en toute circonstance.

Vous devez prendre en compte les limitations de vitesse et les situations que vous rencontrez. Ne roulez pas à vitesse excessive ni à allure trop lente, trouvez le bon équilibre. Circulez au plus près des limitations si la situation le permet.

5. Appliquer la réglementation

Il est impératif de respecter les règles du code de la route lorsque vous conduisez.

Cela peut paraître du bon sens mais vous devez connaître toutes les notions du code de la route et les appliquer au volant.

6. Communiquer avec les autres usagers

Communiquer est très important pour une conduite en toute sécurité. Il faut donc veiller au bon usage :

des clignotants

des feux stop

des feux de détresse

de l'avertisseur sonore

Vous devez être capable de vous faire comprendre et comprendre les intentions des autres usagers de la route.

7. Partager la chaussée

Vous n'êtes pas seul sur la route, vous devez donc veiller à bien vous positionner sur la chaussée et à ne pas vous déporter.

8. Maintenir des espaces de sécurité

Vous devez faire attention à conserver vos distances de sécurité avec les autres usagers. Le code de la route impose 2 secondes entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant vous. Veillez donc à adapter votre allure.

9. L'autonomie et l'évaluation des risques

Au travers de cette compétence, vous devez démontrer votre capacité à analyser les situations qui vous entourent, à prendre conscience des risques et ainsi adapter votre comportement routier.

Vous devez également être capable de suivre un itinéraire seul et sans difficultés.

L'examineur vous donne une direction à prendre, le nom d'une ville par exemple, vous devez être en mesure de suivre l'itinéraire en vous servant des panneaux.

06

MON EXAMEN PRATIQUE





Préparez votre examen

Faites des examens blancs

Entraînez vous dans les conditions de l'examen et prenez cet examen blanc au sérieux car c'est un très bon moyen de vous préparer au mieux à l'examen officiel du permis de conduire.

Durant votre formation, vous allez effectuer des évaluations de compétences ainsi qu'un examen blanc. Ces tests sont nécessaires pour vous habituer à être évalué et au stress du jour J. Ils vous permettront de mieux appréhender l'examen officiel.



Faites du repérage

Avant l'examen, faites des leçons de conduite de repérage avec votre moniteur sur le lieu de votre examen, cela vous permettra de vous familiariser avec l'environnement et d'éviter les pièges (signalisation mal positionnée, intersection complexe ou dangereuse, etc.)



La grille d'évaluation

Le jour de votre examen pratique, l'examineur vous évaluera à l'aide d'une grille d'évaluation vous permettant d'obtenir jusqu'à 31 points. Vous devez obtenir un minimum de 20 points pour obtenir votre permis de conduire, en évitant de faire des fautes éliminatoires. Le premier groupe est « connaître et maîtriser son véhicule ». Cette première phase concerne votre connaissance et maîtrise du véhicule et de ses composantes. Vous êtes évalué sur :

- L'installation au poste de conduite (2 points) ;
- Les vérifications intérieures et extérieures (3 points) ;
- La manipulation des commandes et le fonctionnement du véhicule (3 points).

Le deuxième groupe est « appréhender la route ». Vous êtes évalué sur :

- La prise d'informations (3 points) ;
- La maîtrise de l'allure (3 points) ;
- Le respect de la réglementation en vigueur (3 points).

Le troisième volet de cette grille d'évaluation du permis de conduire est « partager la route avec les autres usagers ». Vous êtes jugé sur :

- La communication avec les autres usagers (3 points) ;
- Le positionnement sur la chaussée (3 points) ;
- Le respect des espaces de sécurité (3 points).

Le quatrième volet concerne les compétences transversales d'«autonomie et de la

conscience du risque ». Ces compétences générales sont :

- L'analyse des situations : (1 point) ;
- L'adaptation aux situations : (1 point) ;
- La conduite autonome : (1 point).

Le cinquième volet concerne « les points bonus ». Vous pouvez obtenir jusqu'à deux points bonus grâce à :

- La courtoisie au volant (1 point) : vous devez faire preuve de bienveillance envers les autres usagers de la route. Il ne s'agit pas de laisser passer tout le monde mais faire preuve de civilité en laissant passer un véhicule si votre voie est bloquée par exemple ou un piéton qui n'est pas totalement engagé.

- La conduite économique (1 point) : il s'agit d'adopter une conduite souple et fluide. Pour obtenir ce point bonus, vous devez anticiper, maintenir une allure constante, passer vos rapports au bon moment.



Les manœuvres obligatoires

Elles ne sont pas notées sur la grille d'évaluation du permis de conduire, mais sont prises en compte dans votre évaluation générale.

31 Le barème de notation

Une grille d'évaluation du permis de conduire permet à l'inspecteur de valider jusqu'à 31 points d'évaluation. Pour décrocher son permis de conduire, un candidat doit obtenir un minimum de 20 points, tout en évitant de faire une ou plusieurs fautes éliminatoires. Durant l'épreuve du permis, vos compétences sont évaluées suivant le barème de notation ci-dessous :

E = Éliminé : Indique que vous avez commis une faute éliminatoire et donc vous avez raté votre examen ;

0 = Mauvais ou mal acquis : montre que vous n'avez acquis aucun point pour la compétence ;

1 = Moyen : vous avez 1 point ;

2 = Bien : vous avez 2 points ;

3 = Très bien : vous avez 3 points

Une fois l'épreuve terminée, n'oubliez pas d'aller vérifier les résultats 48 heures après votre examen.

Le déroulement de l'examen

L'épreuve pratique du permis de conduire a pour but de vous évaluer et de vérifier que vous avez acquis les connaissances nécessaires et s'assurer que vous conduisez de façon sécurisée.

Lors de l'épreuve, un examinateur, installé côté passager, va vous évaluer à l'aide de la grille d'évaluation, vu précédemment. Vous serez également accompagné de votre moniteur qui sera installé à l'arrière.

Le véhicule que vous allez conduire durant votre examen est celui ou identique (même modèle) à celui que vous aurez utilisé durant votre formation, vous ne serez pas dans

l'inconnu.

Cet examen dure 25 minutes, pendant lesquelles vous devrez conduire en respectant le code de la route et en suivant les instructions de l'examineur.

Vous allez effectuer un parcours en partant du centre d'examen, variant les situations de conduite, pour revenir à votre point de départ.



Installez-vous dans les règles

Pour débuter votre examen dans les meilleures conditions, installez vous au poste de conduite avec les bons gestes :

- 1- Réglez la distance entre votre siège et la pédale d'embrayage à l'aide de votre jambe gauche.
- 2- Réglez la hauteur du siège de façon à ce que votre regard soit à mi-hauteur du pare-brise.
- 3- Réglez l'inclinaison de votre siège de manière à avoir les bras ni trop fléchis ni trop tendus en tenant le volant et à atteindre facilement vos commandes au volant.
- 4- Réglez vos rétroviseurs internes et externes.
- 5- Bouclez votre ceinture de sécurité et vérifiez si l'inspecteur et votre accompagnateur sont également attachés.



Soyez imperturbable

Durant l'épreuve, l'examineur va évidemment vous parler. Il va s'exprimer avec des consignes, des remarques, des reproches ou des conseils.

Ne vous laissez pas déstabiliser et ne cédez pas à la panique. L'inspecteur n'est pas votre ennemi, ne prenez pas chacune de ses paroles pour une attaque, ne surinterpréter par chacun de ses mots ou de ses gestes.

Il évalue votre capacité à conduire et à maîtriser votre véhicule, prenez plutôt ces échanges comme des conseils et des informations à intégrer.



Maîtrisez votre stress

Il est possible que vous sentiez le stress prendre le dessus et que vous perdiez vos moyens: tremblement, bouffées de chaleur, rythme cardiaque élevé...

Prenez le temps de respirer : prenez de grandes inspirations puis expirez lentement (à répéter 3 à 4 fois). Cet exercice de ventilation permet de mieux oxygéner le cerveau et de vous apaiser.

Concentrez vous sur votre conduite et ayez confiance en vous. Si vous êtes à l'examen, c'est que votre formateur a jugé que vous êtes prêt donc vous avez tous les éléments pour réussir. Adoptez une attitude positive et rappelez-vous que vous ne jouez pas votre vie, donc faites redescendre la pression.



Les vérifications

Les questions des vérifications sont des points faciles à prendre, il serait dommage de rater ces 3 points donc ne faites pas l'impasse. Durant vos révisions, familiarisez-vous avec le vocabulaire du véhicule, de la mécanique et du secourisme.

Lorsque l'inspecteur vous pose les questions de vérification, soyez attentif. Si vous avez un

doute, demandez à répéter la question pour vous assurer d'avoir bien compris et avoir un temps de réflexion supplémentaire.



Les contrôles

Soyez démonstratif ! Lorsque que vous faites vos contrôles ne soyez pas furtif et discret. Levez la tête pour le contrôle du rétroviseur intérieur, tournez la tête à droite et à gauche pour les contrôles des rétroviseurs extérieurs.

N'oubliez pas de contrôler vos angles morts.

On ne vous dit pas d'être dans l'exagération mais de bien montrer à l'examineur que vous pensez à faire vos contrôles et que vous les faites bien.



Les manoeuvres

Pour manoeuvrer, vous allez rouler à allure lente, vous devez donc maîtriser votre point de patinage.

Durant l'épreuve, vous avez le droit de corriger ou de reprendre votre manœuvre, ce n'est pas éliminatoire.

Préférez une manœuvre en marche avant ou un endroit de stationnement avec beaucoup de place.

Elles ne sont pas notées sur la grille d'évaluation du permis de conduire, mais sont prises en compte dans votre évaluation générale.

Ces manœuvres sont :

- La marche arrière en ligne droite ou en courbe ;
- Le rangement en créneau, en épi ou en bataille ;
- Le demi-tour ;
- L'arrêt de précision.

Même si elles ne sont pas notées, ces manœuvres peuvent être à l'origine d'une faute éliminatoire. Veillez donc à ne pas perdre de points ou commettre de fautes éliminatoires durant ces manœuvres.



Restez concentré

L'examen débute dès votre installation au poste de conduite jusqu'à que vous soyez revenu au point départ et sorti du véhicule. Restez concentré jusqu'au bout !

L'épreuve de conduite dure 25 minutes donc ne relâchez pas votre attention. Ne prenez pas le risque de faire une petite erreur en fin de parcours qui pourrait vous coûter le permis de conduire.



La clé, l'anticipation

Anticiper les situations ! Placez votre regard au plus loin et analysez l'environnement et la signalisation. Cela vous permet d'adapter votre conduite plus facilement à l'environnement (virage, feu, priorité, piéton, circulation, etc.). Votre conduite sera plus souple. En anticipant, vous aurez un temps de décision et d'action plus important et vous risquez moins de faire une erreur.

Les fautes éliminatoires

Le jour de votre examen, peut-être à cause du stress, il peut arriver que vous commettiez des erreurs durant l'épreuve. Faites attention aux fautes éliminatoires. Vous souhaitez certainement savoir quelles sont ces fautes éliminatoires afin de vous prémunir.



Qu'est-ce qu'une faute éliminatoire au permis ?

Durant votre examen du permis de conduire, les fautes éliminatoires sont les erreurs de conduite qui mettent directement en jeu la sécurité des usagers de la route et des passagers du véhicule. Effectuer une seule de ces fautes conduit à l'échec de l'épreuve. Si l'examineur est poussé à prendre les commandes de la voiture, c'est que vous avez commis une faute éliminatoire. Notez tout de même que certaines erreurs sont tolérées. Donc, gardez votre calme et restez concentré jusqu'au bout de l'épreuve.



Les fautes éliminatoires au départ et à l'arrêt

Le démarrage et l'arrêt sont des compétences primordiales évaluées lors de l'examen du permis. Il existe **des fautes à ne pas commettre au départ et à l'arrêt du véhicule**. Ces erreurs sont entre autres :

Au départ du véhicule :

- Ne pas prendre d'informations, au risque de faire une mise en danger ou une gêne des autres usagers ;
- Caler de manière répétitive à des endroits dangereux ;
- Se déporter excessivement sur la gauche.

Ne faites pas non plus ces fautes éliminatoires lors de l'arrêt :

- Laisser un espace de sécurité insuffisant avec le véhicule de devant ;
- S'arrêter en empiétant largement sur une autre voie de circulation.



Les fautes éliminatoires en circulation

Les fautes éliminatoires en circulation sont les plus importantes. Ces fautes sont liées à toutes les manœuvres, obligations et exigences de la circulation routière.

Les fautes suivantes aux intersections sont éliminatoires :

- S'arrêter de manière non justifiée et causer une gêne ou un danger pour les autres usagers ;
- Effectuer un abus de priorité ;
- Refuser la priorité ;
- Ne pas respecter un signal indiquant l'arrêt.

Les fautes dans un virage sont :

- Heurter le trottoir ;
- Franchir ou chevaucher de manière prolongée la ligne continue ;
- Sortir dangereusement du virage.

Les fautes lors d'un changement de direction :

- Changer de voie sans aucune prise d'information ;
- Refuser de céder le passage ;
- Utiliser la voie réservée à la circulation inverse;

Les fautes lors d'un croisement ou dépassement :

- Refuser la priorité ;
- Risquer une collision ou une sortie de chaussée ;
- Dévier de la trajectoire suite à une mauvaise tenue du volant ou une allure excessive.
- Heurter le trottoir.
- Prévoir un espace latéral ou longitudinal insuffisant
- Entreprendre un dépassement alors que vous allez être dépassé ;
- Utiliser la voie la plus à gauche lorsque la chaussée contient plus de deux voies.
- Dépasser par la gauche alors qu'un véhicule annonce son intention de tourner à gauche.
- Effectuer un dépassement non autorisé sur une chaussée à sens unique ;
- Franchir ou chevaucher de manière prolongée l'axe médian de la route.



Les fautes éliminatoires durant une manoeuvre

Durant l'épreuve, vous devrez réaliser deux manoeuvres. A cette étape, vous devrez éviter les fautes suivantes :

- Heurter violemment ou escalader brutalement le trottoir.
- Risquer une collision avec un autre usager ou un autre obstacle.

Sachez que toucher (et non pas heurter) un trottoir durant votre manoeuvre n'est pas éliminatoire. Si vous touchez un trottoir, vous pouvez reprendre votre manoeuvre et la terminer sans craindre d'être éliminé.

Bien que cette liste de fautes éliminatoires à l'examen du permis de conduire vous semble longue, votre moniteur d'auto-école saura vous former convenablement pour éviter ce type d'erreur.

Et il n'est pas exclu que pour certaines erreurs, votre examinateur vous donne un deuxième essai.



Le résultat

Vous pouvez consulter le résultat 48 heures (hors week-end et jours fériés) après avoir passé votre épreuve.

Pour connaître votre résultat, il suffit de vous rendre sur le site de la sécurité routière munis de votre NEPH.

Vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet avec votre code NEPH, votre date de naissance et la catégorie du permis passé.

Deux résultats possibles :

- **INSUFFISANT** : vous n'avez pas validé votre examen. Il vous est notifié les raisons de l'échec avec des pistes d'amélioration. Il faudra vous rapprocher de votre auto-école pour reprendre quelques leçons de conduite, travailler vos points faibles et programmer une nouvelle date d'examen.
- **FAVORABLE** : vous avez réussi votre examen ! Vous pouvez télécharger votre permis provisoire "Certificat d'examen du permis de conduire" directement depuis votre espace.

07

APRÈS MA RÉUSSITE...





Le permis provisoire

Après avoir réussi votre permis de conduire, vous avez téléchargé votre CEPC (certificat d'examen provisoire du permis de conduire) qui fera office de permis provisoire. Ce document est une autorisation temporaire de conduire valable durant 4 mois. Avec ce certificat, vous pouvez circuler sur tout le territoire français en attendant votre permis de conduire définitif.

Vous devez toujours être en possession de ce document lorsque vous conduisez.

En cas de contrôle routier, vous devrez présenter cette attestation pour justifier votre autorisation à conduire sur le réseau routier français.

Édition définitive du permis

Pour obtenir votre permis définitif, vous devez en faire la demande.

Il y a deux possibilités :

Si vous êtes inscrit en auto-école, vous n'avez aucune démarche à faire. Le secrétariat de l'agence se chargera d'effectuer votre demande de permis définitif auprès des services compétents.

Si vous avez passé le permis en candidat libre, vous devez effectuer la demande de votre permis de conduire définitif sur le site de l'ANTS.

Pour compléter votre demande, vous devez fournir :

- votre certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) ;
- un justificatif d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- le code photo-signature numérique ou, à défaut, une photo d'identité ;

Vous recevrez la validation de demande par mail. Vous pourrez ensuite suivre l'état d'avancement de votre demande dans votre espace ANTS.

Il faut compter 10 à 15 jours pour que votre demande soit traitée. Vous recevrez ensuite votre permis définitif par courrier à votre domicile sous 3 semaines. Il vous est remis en main propre contre signature.

Le permis probatoire

Après avoir réussi votre examen, vous obtenez votre permis de conduire mais sachez qu'il s'agit d'un permis probatoire. En effet, vous disposez au départ d'un permis probatoire crédité de 6 points.



La durée du permis probatoire

Le permis probatoire dure 3 ans sauf si vous avez effectué la conduite accompagnée (AAC). En effet, si vous vous êtes formé en conduite accompagnée, la durée du permis probatoire est réduite à 2 ans.

Et après chaque année, le solde de points est majoré de deux ou trois points selon votre mode de formation initiale jusqu'à obtenir 12 points.



Les restrictions particulières du permis probatoire

Mis en place pour lutter contre l'accidentalité des jeunes conducteurs, le permis probatoire comprend certaines restrictions et règles relatives aux jeunes permis.

- Une obligation d'apposer le macaron A à l'arrière de la voiture pendant toute la durée de la période probatoire, sans quoi vous vous exposez à une amende de 22€.

Une vitesse autorisée réduite :

- 110 km/h sur autoroute au lieu de 130 km/h;
- 100 km/h sur les portions d'autoroutes limitées à 110 km/h ou sur les voies rapides;
- 80 km/h sur une route hors agglomération au lieu de 90 km/h.

Pas d'alcool au volant pour les jeunes permis :

- Le taux d'alcool autorisé en permis probatoire est abaissé à 0.2 g/l de sang maximum ce qui équivaut environ à un verre d'alcool. Si vous dépassez ce taux vous risquez une amende de 135€ et un retrait de 6 points soit une invalidation de votre permis.



Les sanctions et contraventions en période probatoire

Les sanctions sont les mêmes pour les permis probatoires et définitifs. Par exemple, un excès de vitesse de moins de 20 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée est sanctionné d'une amende 68€ et de la perte d'1 point sur le permis définitif comme sur un permis probatoire.

Si lors de votre première année probatoire vous perdez un point, il ne sera plus possible pour vous de récupérer vos points comme prévus pendant les trois années que durera votre probation. Et ce, même si le point perdu est récupéré dans les 6 mois qui suivent. Vous devrez donc attendre la fin de votre période de probation pour voir votre capital relevé à 12 points.

Si vous commettez une infraction qui vous fait perdre 3 points ou plus, vous vous verrez

obligé de suivre un stage de sensibilisation dans un délai de 4 mois. Sinon, vous pourrez être suspendu pour une durée de 3 ans, ou alors vous pourrez payer une amende de 135 euros.

Si la contravention n'entraîne pas une perte de points, la majoration de points n'est pas remise en cause. Vous obtiendrez vos points supplémentaires après un an.

La formation Post Permis

Depuis juin 2019, les jeunes permis peuvent réduire leur période probatoire en suivant une formation post permis.

La formation post permis permet de récupérer les 12 points plus vite que prévu grâce à une journée (soit 7 heures de formation) en auto-école.

Cette formation se déroule en auto-école lors d'une session collective. Un formateur anime des travaux autour de deux thèmes principaux :

- améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes
- rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les jeunes conducteurs aux risques et à la conduite sécuritaire.

Vous devez effectuer cette formation entre le 6ème et le 12ème mois suivant votre obtention du permis de conduire.

A l'issue de cette formation, l'auto-école vous délivre une attestation de la formation complémentaire post permis.